/BA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-383 du 12 Octobre 1984

portant nomination des Camarades Lieutenants-Stagiaires au grade de Lieutenant pour compter du 1er Octobre 1984.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 Mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin,

VU la loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin,

VU le décret N°.84-337 du 31 Août 1984 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République,

SUR Proposition du Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 10 Octobre 1984,

D E C R E T E

Article 1er.- Les Lieutenants-Stagiaires des Forces Armées Populaires du Bénin dont les noms suivent sont nommés au grade de Lieutenant pour compter du 1er Octobre 1984.

A - FORCES DE DEFENSE NATIONALE :

- Lieutenant-Stagiaire Boniface EGBEMIKPON ;
- Lieutenant-Stagiaire Bourâïma LAWANI ;
- Lieutenant-Stagiaire François L. DEGBOE ;
- Lieutenant-Stagiaire Soumanou ALFA AMADA ;
- Lieutenant-Stagiaire Léon KANDISSOUNON ;
- Lieutenant-Stagiaire Barthélémy DEGAN ;
- Lieutenant-Stagiaire Anatole DJOSSOU ;
- Lieutenant-Stagiaire Hounsou GBESSEMEHLAN ;
- Lieutenant-Stagiaire Damien Sagbo AWOUNOU ;
- Lieutenant-Stagiaire Placide AYAMOU ;
- Lieutenant-Stagiaire Félicien CLACO ;

- Lieutenant-Stagiaire Pascal MOUKA CHABI ;
- Lieutenant-Stagiaire Jean Pierre VIGNON ;
- Lieutenant-Stagiaire Désiré SOSSAMINOU ;
- Lieutenant-Stagiaire Clément OGAN BADA ;
- Lieutenant-Stagiaire Joachim M.C. AMETEPE
- LIeutenant-Stagiaire Lambert KPENOU ;
- Lieutenant-Stagiaire Antoine DESSOUASSI ;
- Lieutenant-Stagiaire Safiou KARIM ;
- Lieutenant-Stagiaire Norbert BADET ;
- Lieutenant-Stagiaire Léopold OUENSAVI ;
- Lieutenant-Stagiaire Camille MICHODJEHCUN ;
- Lieutenant-Stagiaire Mounirou RAIMI ;
- Lieutenant-Stagiaire Agossou MENSAH ;
- Lieutenant-Stagiaire Emmanuel TINHOUETO ;
- Lieutenant-Stagiaire Marcellin DOSSOU.

B - FORCES DE SECURITE PUBLIQUE ;

1° - COMMANDEMENT DES COMPAGNIES :

- Lieutenant-Stagiaire Pascal BOCO ;
- Lieutenant-Stagiaire Justin SEMILINKO ;
- Lieutenant-Stagiaire Ferdinand B. FANOU ;
- Lieutenant-Stagiaire Ahouangbè AFOUTOU ;
- Lieutenant-Stagiaire Simon TOKO CHABI ;
- Lieutenant-Stagiaire Emmanuel DOSSA ;
- Lieutenant-Stagiaire Rigobert N. DEGBESSOU ;
- Lieutenant-Stagiaire Moumouni ZANKARO ;
- Lieutenant-Stagiaire Garba YACOUBOU ;
- Lieutenant-Stagiaire Dieudonné S. ZODJI.

2° - COMMANDEMENT DES COMMISSARIATS :

- Commissaire-Stagiaire Victor Joachim GOMEZ ;
- Commissaire-Stagiaire Théophile N'KOUA ;
- Commissaire-Stagiaire Evariste MONDAY ;
- Commissaire-Stagiaire Léon ZOMAHOUN.

.../...

Article 2.- Le Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 12 Octobre 1984

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National, le Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire chargé de l'intérim,

Romain VILON-GUEZO

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Hospice ANTONIO

Ampliations : PR 8 SA/CC 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MDFAP-MFE 8 Autres Ministères 13 SGCEN 4 SPD 2 IGE et ses sections 4 DPE-DLC-INSAE 6 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 20 EMG/FAP 4 EM/FSP 4 EM/FDN 4 CAB/MIL 4 DSI 4 Intéressés 40 JORPB 1.-